

FÉDÉRATION DES MOTARDS DU NORD

Attestation d'assurance Responsabilité organisateur

Période du 05/04/2025 au 05/04/2025

> Assuré : 289904/N - FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE TERRE-PLEIN DU JEU DE MAIL BOURSES AUX ASSOCIATIONS 25 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 59140 DUNKERQUE

Au titre du contrat Multirisque Association N° C2021-7277, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de l'organisation de l'activité ou de l'événement suivant :

Manifestation : Manifestation statique mairie de Lille

Secteur Activité : Défense des droits et causes

Adresse : Mairie de Lille, 1 Place Augustin Laurent , 59000 LILLE

> Montant des garanties

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **8 000 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment :

Garanties	Montants
Responsabilité civile générale y compris intoxication alimentaire	8 000 000 € sous réserve des sous limitations suivantes
Dont :	
Dommages corporels	8 000 000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel	3 000 000 €
Défense pénale et recours	16 000 €

Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.

Niort, le 1 avril 2025
Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général
Patrick BLANCHARD



1 / 1